



F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

Deux poids... Deux mesures ?!?

Le début de semaine a été marqué à Chalons en champagne par l'agression de deux institutrices de l'école du Verbeau.

Les auteurs, qui avaient pris la fuite après l'agression, ont été très vite interpellés par les forces de l'ordre.

Les médias se sont emparés de l'affaire sur le petit écran comme dans les journaux!

Cette lamentable affaire a tenu en haleine toute la France entière durant plusieurs jours!

Les jeunes ont été condamnés pour l'un à sept mois de prison ferme et pour l'autre à 6 mois dont 5 avec sursis, pour violences volontaires ayant entraîné une ITT supérieure à 8 jours, sur des personnes chargées d'une mission de service public.

Selon l' A.F.P de REIMS M. le procureur Général de Reims a annoncé, je cite : "*Qu'il avait décidé d'interjeter appel de la condamnation des deux agresseurs des deux institutrices à Chalons en champagne.* »

La FPIP ne peut que se féliciter d'une telle décision... Oui mais !

L'un des deux jeunes, avait fin 2006, monté sur une moto volée, foncé sur un fonctionnaire de police de la BAC de Chalons en champagne, qui s'était placé devant lui pour l'interpeller, l'envoyant en l'air, et entraînant des blessures avec une ITT de plus de huit jours également. Ce même individu a, pour ces faits, été condamné à quelques mois de prison avec... sursis!

Les journaux locaux, n'en ont d'ailleurs fait que quelques lignes en milieu de journal!

S'il avait été condamné à du ferme, aurait-il commis ensuite cette violence aveugle!

il n'est pas question pour la FPIP d'atténuer la responsabilité de cet individu qui selon elle mérite une peine beaucoup plus sévère, mais de se poser légitimement la question :

La mise en danger de la vie d'un policier est-elle le moins importante que celle d'une institutrice ?

Le débat est lancé...

Le secrétaire régional suppléant
de la champagne Ardennes.

12/02/2007

La police... LE métier

La FPIP... LE syndicat